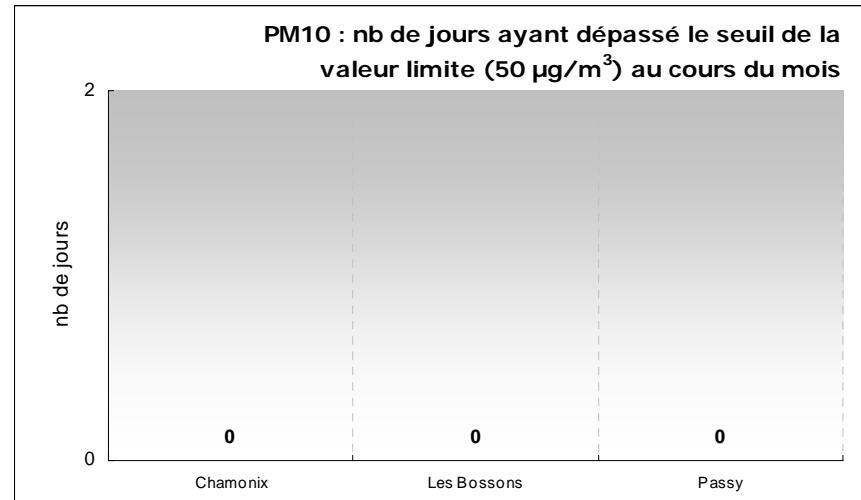
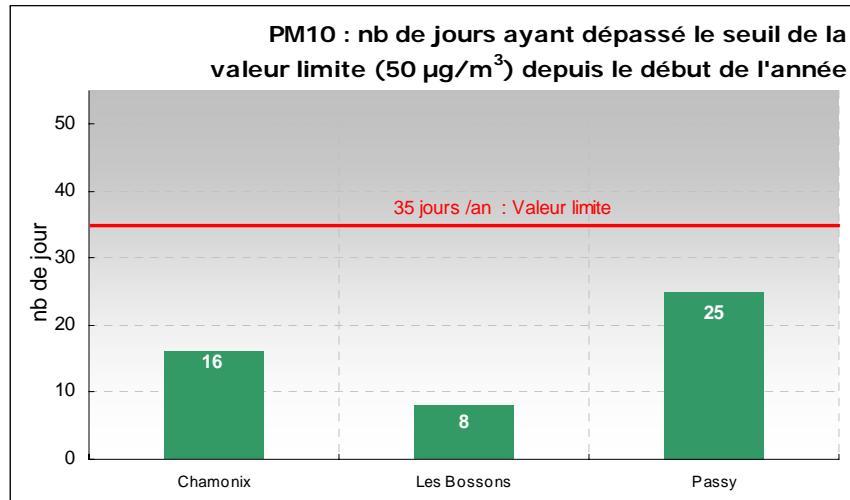
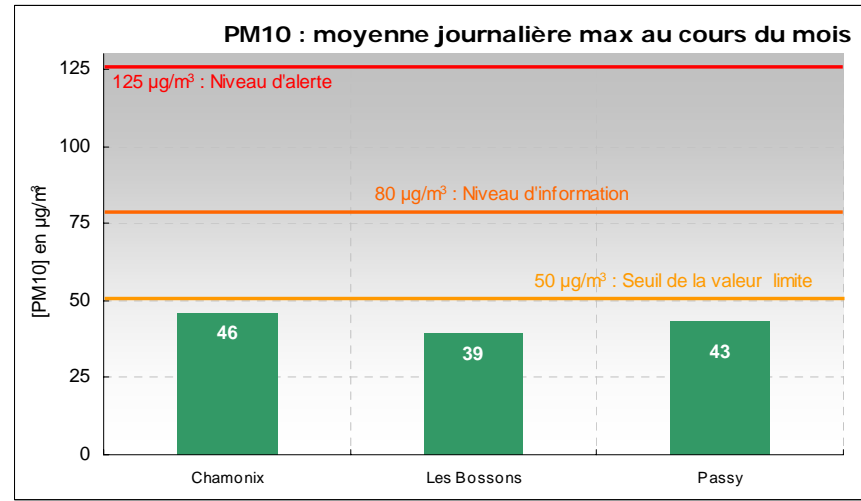
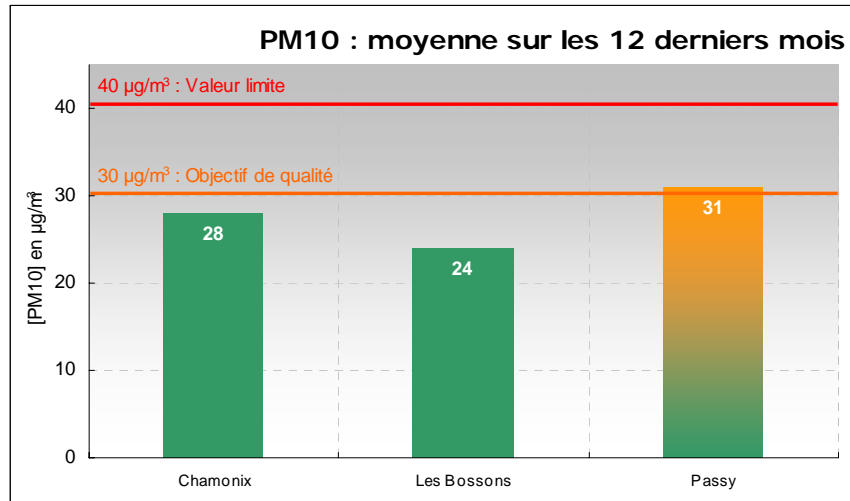




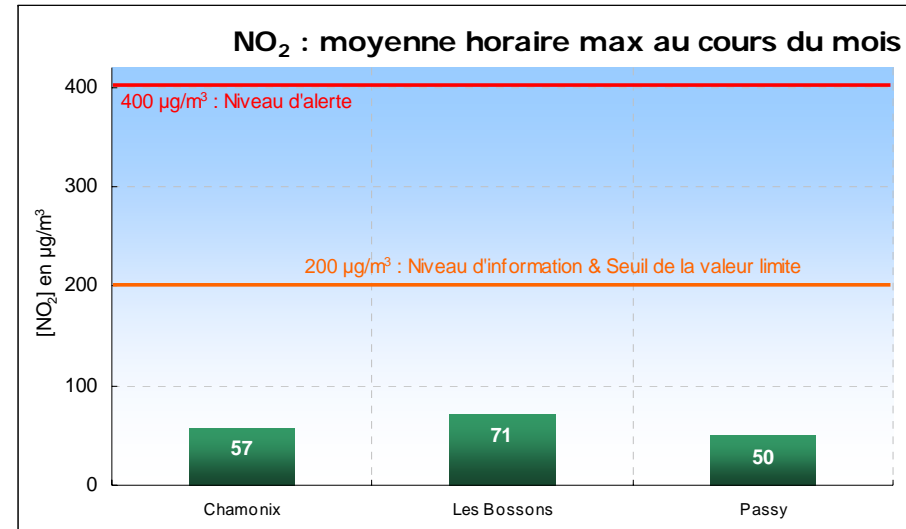
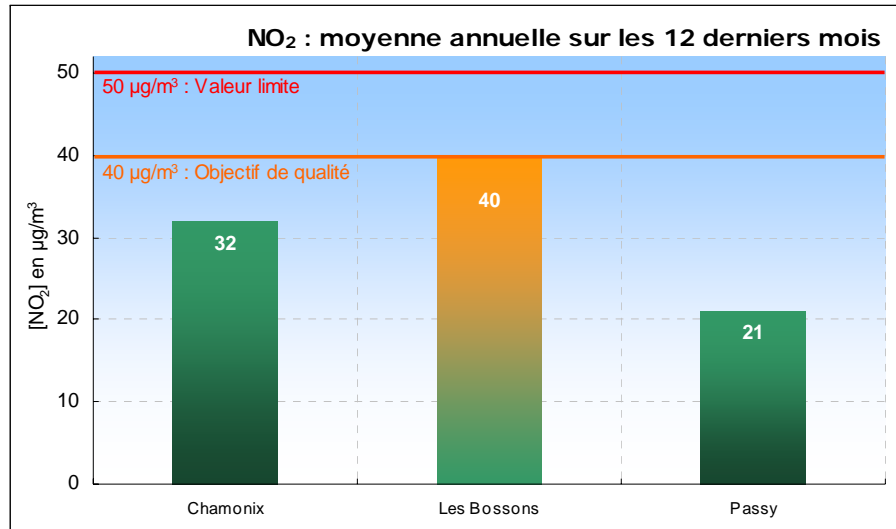
Bilan mensuel de la qualité de l'air En Pays du Mont-Blanc

juin 2008

Poussières en suspension (PM10)



Dioxyde d'azote (NO₂)



Commentaire

Comme habituellement en saison estivale, les concentrations relevées au cours du mois de juin en polluants primaires sont relativement faibles en lien avec l'absence de chauffage et une meilleure dispersion dans l'atmosphère. Aucune journée de dépassement de la valeur limite pour les poussières en suspension n'a été relevée.

En moyenne glissante sur un an, l'objectif de qualité pour les PM₁₀ reste respecté à Chamonix et aux Bossons mais pas à Passy. Pour le NO₂, l'objectif de qualité est respecté à Chamonix et à Passy mais pas aux Bossons.